

CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL de 1^{ère} classe 2008

Mercredi 19 mars 2008

Epreuve écrite d'admissibilité : TABLEAU NUMÉRIQUE

Durée : 1 h 00

Coefficient 3

CONSIGNES AUX CANDIDATS

IMPORTANT :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni le nom d'une collectivité existante ou fictive (sauf si un nom est indiqué dans le libellé du sujet), ni signature, ni paraphe.
- Seule l'utilisation de stylo bleu ou noir est autorisée. L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire, souligner ou surligner, sera considérée comme signe distinctif.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.
- Le non respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

L'utilisation d'une calculatrice simple, de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.

Nombre de pages du sujet : 2 (y compris la page de garde)

CONCOURS D' ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL

Mercredi 19 mars 2008

TABLEAU NUMERIQUE

Durée : 1 h

Coefficient 3

La ville de X a décidé de moderniser et d'agrandir plusieurs de ses équipements sportifs.

La fréquentation en 2007 des sites concernés était :

- piscine : 10 440 personnes,
- patinoire : 9 710 personnes,
- salle multisports : 5 580 personnes.

Après travaux, la ville prévoit que le nombre d'entrées à la piscine devrait doubler, celui de la patinoire devrait augmenter de 40 %, et enfin que celui de la salle multisports devrait atteindre les 7 000 personnes.

Les travaux devraient en outre permettre de voir le nombre d'abonnés à ces différentes structures augmenter.

En 2007, il y a eu :

- 510 abonnés à la piscine,
- 385 abonnés à la patinoire,
- 825 abonnés à la salle multisports.

Après enquête auprès de la population, on prévoit :

- 1/3 d'abonnés en plus à la piscine,
- que le nombre d'abonnés augmente dans les mêmes proportions que la fréquentation annuelle pour la patinoire,
- 1000 abonnés pour la salle multisports.

Le coût global des travaux est estimé à 18 000 000 d'euros répartis de la façon suivante :

- piscine : les 3/5 de cette somme,
- patinoire : 26 % de cette somme,
- salle multisports : le solde.

Etablir un tableau numérique qui fera apparaître, pour chacun des sites dont il est question, et pour l'ensemble :

- les chiffres de fréquentations et le nombre d'abonnés pour 2007,
- ceux prévus après travaux, ainsi que leur évolution (en pourcentages) par rapport à 2007,
- le coût des travaux.

N.B : les pourcentages seront arrondis au centième le plus proche.